



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 6 novembre à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'Escal à Morteau, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 30/10/2025

Date d'affichage : 30/10/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 27
- présents : 11
- votants : 16

Nombre de voix :

- en exercice : 35
- présents : 17
- procurations : 7
- **nombre total de voix exprimées : 24**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Marie-Paule BRAND, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON.

Etaient absents excusés :

Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Anthony CUENOT, Bernard JACQUET, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Sylvie LE HIR, Francine MISERE, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Christelle VUILLEMIN.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Catherine ROGNON,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Franck VILLEMAIN a donné pouvoir à Roland MARTIN.

Cédric BÔLE a été élu secrétaire de séance.

Objet : DE2025-18 : Adhésion au nouveau contrat groupe du Centre de gestion des agents du Parc

Le syndicat mixte était adhérent au contrat groupe du centre de gestion pour la période prenant fin le 31.12.2025, nous avons rejoint le groupement constitué par le centre de gestion pour le renouvellement de ces contrats.

Une participation financière était accordée aux agents ayant souscrit au contrat comprenant le risque santé c'est-à-dire les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité : pour ce risque, la participation financière de la collectivité sera accordée aux contrats labellisés référencés pour leur caractère solidaire et responsable, le Centre de gestion du Doubs propose de souscrire au contrat collectif proposé par la MNT pour la période 2026-2031.

Pour ce risque, le niveau de participation est en cours de réflexion (aspect financier) et sera proposé en comité syndical en décembre, conformément à la législation.

Le montant proposé sera d'un montant égal ou supérieur au montant de participation minimum prévue de 15€.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- **D'autoriser le président à signer la convention d'adhésion au contrat groupe du centre de gestion proposé par la MNT correspondant et tout acte en découlant.**

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 24	Exprimés (en voix) : 24
- pour : 24	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX

